



HAL
open science

Le contexte est-il un concept pertinent de l'explication sociologique ?

Dominique Raynaud

► **To cite this version:**

Dominique Raynaud. Le contexte est-il un concept pertinent de l'explication sociologique ?. *L'Année Sociologique*, 2006, 56, pp.309-330. halshs-00005508

HAL Id: halshs-00005508

<https://shs.hal.science/halshs-00005508>

Submitted on 11 Nov 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le contexte est-il un concept légitime de l'explication sociologique ?

Dominique Raynaud¹

Résumé : Le « contexte » est un concept qui, même réduit à la portion congrue dans le cadre de l'individualisme méthodologique, joue un rôle dans beaucoup d'explications sociologiques. Il est avancé quatre arguments : 1° « individu-en-contexte » est forgé sur le modèle « figure-sur-fond » de la *Gestaltpsychologie* dont le holisme est incompatible avec les paradigmes individualistes ; 2° contrairement au « fond » de la *Gestalt*, le « contexte » des sociologues est indéfini quant à l'échelle, quant aux limites et quant au contenu ; c'est pourquoi il ne peut être en position de sujet causal d'une expression bien formée : seuls les individus sont capables d'action ; 3° dans ses aspects objectifs, le contexte est réductible au réseau social de l'individu ; 4° dans ses aspects subjectifs, le contexte est réductible à une croyance de l'individu. La sociologie des sciences fournit l'exemple d'une telle redéfinition spontanée : l'action des chercheurs a d'abord été référée à la « communauté scientifique », puis aux « communautés auto-régulées », aux « sous-communautés spécialisées », aux « collèges invisibles » et enfin aux « réseaux de collaboration scientifique ». Dernier de ces remaniements, le réseau de collaboration permet de reconstruire plus finement la perception qu'un chercheur se fait de sa discipline et contribue à expliquer sa productivité scientifique. Du point de vue de l'individualisme structural, il n'est pas indispensable de maintenir le concept de contexte sinon comme fiction ou façon de parler : les usages explicatifs sont illégitimes ; l'usage référentiel peut être évité en remplaçant contexte par croyance et réseau social.

La question posée est celle de l'explication sociologique. *Postulat 1.* Les niveaux ontologique, épistémologique et méthodologique sont autonomes. *Postulat 2.* La question de l'explication relève des seuls niveaux épistémologique et méthodologique. *Conséquence.* Le statut ontologique du « contexte » est absolument indifférent. Que les individus évoluent dans des contextes est une chose ; que le contexte joue un rôle dans une explication sociologique en est une autre. La présente communication traitera du contexte dans ses seuls aspects épistémologiques et méthodologiques.

1. Usage du « contexte » dans les explications sociologiques

Le mot contexte possède de nombreux équivalents terminologiques (milieu, situation, environnement, cadre, etc.) Limitons-nous, par commodité, au seul mot « contexte ». L'interrogation de bases de données est une méthode simple pour faire apparaître les usages

¹ Université Pierre-Mendès-France, BP 47, 38040 Grenoble cedex 9, dominique.raynaud@upmf-grenoble.fr.

récents du mot. Nous avons interrogé trois bases (SOCIOLOGICAL ABSTRACTS, FRANCIS, SUDOC) à partir de la question : « [ABSTRACT (AB) = context*] and [ABSTRACT (AB) = expla*] and [AUTHORAFFILIATION (AF) = sociolog*] and [YEAR (PY : FNCS = 1998-2006)] »². Voici quelques unes des occurrences trouvées, que nous rangeons en trois catégories :

[1] *Contexte en position explicative directe*

- « ... the context... *explains* much of the waxing and waning of Yucatecan womens' political success... » (A¹Martin, 1998)
- « ... the birthday ... can be further *explained by* the context of trust... » (F¹Salmi, 2000)
- « ... le contexte social *est déterminant* dans l'apparition des manoeuvres [politiques]... » (S¹Dompnier, 2002)
- « ... les contextes sociaux, politiques et économiques *responsables* du comportement adopté par les élites... » (S¹Targa, 2002)
- « ... while demonstrating that context *shapes* the effect of social integration... » (F¹Wilmoth, 2003)
- « ... le contexte social immédiat... constitue le *déclencheur* [de la mémoire incorporée]... » (F¹Lahire, 1998)
- « ... the authors evaluated the *effects of*... social contexts *on* coping processes... » (F¹Noh, 2003)

[2] *Contexte en position explicative indirecte*

- « ... injonction de mémoire exacte sans possibilité de réélaboration *en fonction du* contexte... » (F¹Cerqui-Ducret, 1998)
- « ... croiser les yeux d'autrui peut être une injure ou une élection, *selon le* contexte... » (F¹Nahoum, 1998)
- « ... this explains many social features... *linked to* the local contexts... » (F¹Magatti, 2000)
- « ... organizational studies suggest that altruistic action is *sensitive to* social context... » (A¹Healy, 2004)

[3] *Contexte en position référentielle (non explicative)*

- « ... situating newly produced forms of green knowledge... *within* the context of development... » (A¹Goldman, 2001)
- « ... immigrant groups' spatial assimilation... *in* the metropolitan context of Los Angeles... » (A¹Logan, 2005)
- « ... opposer information et connaissance *dans* le contexte d'une société à haute densité informative... » (F¹Martinotti, 1998)
- « ... trajectoires socio-migratoires... *dans* un contexte de forte stigmatisation de cette population... » (F¹Bouillon, 2000)
- « ... les convertis modifient leurs pensées... au moment où... le nouveau contexte est idéalisé... » (F¹Sultan, 1999)
- « ... there are many routes by which to explain the appearance of these contexts... » (F¹Bell, 2002)

Chaque usage incite à une formulation typique : [1] Dans l'usage explicatif direct, le contexte est en position de sujet verbal (il « explique », « déclenche », « détermine », « freine », ou « contraint »...) La relation *explicans-explicandum* est une relation de *détermination*. [2] Dans l'usage explicatif indirect, l'auteur décrit la variation d'un phénomène « en fonction du contexte », ce qui lui confère un rôle secondaire. La relation *explicans-explicandum* est une relation de *conditionnement*. [3] Dans l'usage référentiel (non explicatif),

² Nous avons utilisé les tronçatures (la requête [expla*] ramène : explains, explained, explanation, etc). Nous indiquons l'origine de la notice : A^x SOCIOLOGICAL ABSTRACTS (27 réfs.) ; F^x FRANCIS (61 réfs.), S^x SUDOC (53 réfs., thèses uniquement).

l'auteur indexe l'explication sur un contexte, qui peut décrire par licence, certaines propriétés ou circonstances extérieures dont l'influence sur le phénomène étudié n'est pas énoncée. La relation *explicans-explicandum* est alors une simple relation de *contiguité*.

Au contraire d'autres paradigmes, l'individualisme méthodologique refuse la relation de détermination (le contexte en position explicative directe) au profit des rapports indirect ou plus souvent référentiel. Par exemple : « Les individus apparaissent comme ayant des raisons fortes de croire ce qu'ils croient, mais, appartenant à des contextes différents, les uns n'acceptent pas les croyances des autres. C'est au sociologue de montrer pourquoi ces *paramètres* contextuels entraînent des différences dans les croyances collectives des uns et des autres »³. Il est ici demandé d'abstraire du contexte les seuls « paramètres » en rapport avec le sujet d'investigation : le contexte a donc une fonction référentielle (non explicative).

Mais voici le problème : dans la mesure où plusieurs paradigmes sociologiques peuvent revendiquer l'usage du mot « contexte » (au titre de la contiguité, du conditionnement ou de la détermination), les discussions entre sociologues issus de traditions différentes ont toutes les chances d'être marquées par la confusion et l'incompréhension. Il suffit à cet égard de comparer le sens du mot contexte dans l'individualisme méthodologique⁴ et dans des travaux qui font du contexte le principe même de l'explication sociologique⁵. Et c'est pourquoi les ambiguïtés du mot « contexte » sont souvent impliquées dans les objections adressées à l'un ou l'autre paradigme. Voici, par exemple, les objections — inchangées dans les cinq éditions successives de 1989 à 2002 — qu'on peut lire dans le manuel de *Sociologie contemporaine* de Durand et Weil :

³ R. Boudon, *Raison, bonnes raisons*, Paris, PUF, 2003, p. 62. Autre exemple : « L'analyse actionniste [...] consiste [pour partie] à rendre compréhensible les actions individuelles, c'est-à-dire reconstituer à partir de l'identification des contextes *dans lesquels* ces actions se développent, les "raisons" ou "bonnes raisons" qui s'y rapportent », M. Dubois, *L'action scientifique : modèles interprétatifs et explicatifs en sociologie des sciences*, *L'Année sociologique*, 2005, 55, pp. 112-113 (mes italiques). Dans des textes plus anciens le contexte est parfois en position d'*explanans* indirect, R. Boudon, *La Place du désordre*, Paris, PUF, 1984, p. 40.

⁴ On se contentera ici d'un renvoi : « Le fait qu'une situation permet certains choix, impossibles dans une autre situation, *n'explique pas pour quoi in fine tel ou tel choix est fait* », P. Demeulenaere, *Les raisons des interprètes*, *L'Année sociologique*, 2005, 55, p. 48 (mes italiques).

⁵ Par exemple : B. Lahire, *L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2005, qui s'émancipe de la sociologie dispositionnaliste de Bourdieu en écrivant qu'elle « a parfois eu trop tendance à négliger les *effets (facilitateurs ou inhibiteurs) du contexte* sur les dispositions incorporées, et, du même coup, à négliger l'étude des contextes », *Ibid.*, p. 315 (mes italiques) ; K. Knorr-Cetina, *The Manufacture of Knowledge, An Essay on the Constructivist and Contextual Nature of Science*, Oxford-New York, Pergamon Press, 1981 ; etc.

Première objection : une théorie à géométrie variable. Selon les auteurs, « la critique porte essentiellement sur la contradiction logique dans laquelle s'enferme l'individualisme méthodologique qui affirme sans cesse l'*autonomie* (voire la liberté) de l'individu et ne cesse de développer des exemples qui font une large place aux *contraintes* des structures et des situations. On se trouve ainsi placé devant une théorie à géométrie variable »⁶.

Deuxième objection : une démonstration circulaire. « La spécificité de l'individualisme méthodologique est de vouloir expliquer le social par les effets d'agrégation des comportements individuels [...] où le phénomène *M* est une fonction des actions individuelles *m*. Celles-ci étant dépendantes de l'environnement *S* et *M'* (avec une amplitude de choix limitée) on se trouve pris dans une circularité de la démonstration »⁷.

Ces objections tombent à plat car elles ignorent la position référentielle du contexte de l'individualisme méthodologique. Plusieurs solutions sont envisageables pour faire disparaître ces ambiguïtés gênantes. La première consiste à maintenir le mot contexte en régularisant son usage. La seconde consiste à essayer de lui substituer des concepts sociologiques clairs et opératoires — solution que je retiens ici.

2. Apories et difficultés soulevées par le contexte

Quelle légitimité avons-nous d'abstraire des concepts dans l'explication sociologique ? Prenons l'abstraction au sens classique d'une « action de l'esprit considérant à part un élément (qualité ou relation) d'une représentation ou d'une notion, en portant spécialement l'attention sur lui, et en négligeant les autres »⁸. C'est en ce sens que Simmel conçoit l'« abstraction légitime » — l'expression est sienne — des formes d'action réciproques par rapport aux contenus psychologiques qui les rendent possibles⁹. Le « contexte » jouant un rôle

⁶ J.-P. Durand et R. Weil, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, 1989 [...] 2002, p. 119.

⁷ *Ibid.*, p. 120.

⁸ A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1968, p. 8.

⁹ « Séparer cette forme de ces contenus, au moyen de l'abstraction scientifique, telle est la condition sur laquelle repose toute l'existence d'une science spéciale de la société. Car il apparaît tout de suite que la même forme, la même espèce d'association peut s'adapter aux matières, aux fins les plus différentes [...] Cette ressemblance des formes et des évolutions qui se produit souvent au milieu de la plus grande hétérogénéité des déterminations matérielles des groupes, y révèle, en dehors de ces déterminations, l'existence d'un *domaine dont l'abstraction est légitime* ; c'est celui de l'association en tant que telle et de ses formes », G. Simmel, Le problème de la sociologie, *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1894, 2, pp. 497-504, citation pp. 499-500 (mes italiques).

dans les recherches contemporaines, il faut clarifier son statut en se demandant s'il constitue une abstraction légitime ou non de l'explication sociologique.

Argument 1 : Le rapport individu-contexte est un décalque du rapport figure-sur-fond issu de la Gestaltpsychologie. Celle-ci ayant une orientation holiste marquée, la notion de contexte est peu compatible avec les paradigmes individualistes.

La *Gestaltpsychologie*, développée principalement par Wertheimer, Köhler et Koffka, nomme « ségrégation figure-fond » ou, par licence, « figure-sur-fond », le principe selon lequel, dans tous nos actes de perception, nous détachons une figure d'un fond. La *Gestalt* a étudié de nombreux phénomènes visuels dans lesquels la perception de la forme est affectée par le fond sur lequel elle est présentée. Les plus connues sont l'anneau de Wertheimer-Koffka, l'illusion de Munker-White et les triangles de Kanisza¹⁰. En chacune de ces expériences, le fond modifie la perception d'une caractéristique importante de la figure (relief, couleur, luminance, etc.). Nous ne percevons pas la figure isolément, mais toujours l'ensemble figure-fond : la perception est un phénomène global.

Les expériences de Fuchs sont un exemple très net de l'orientation holiste de la *Gestalt*. Lorsque on présente à un sujet des disques rouges alternativement sur fond bleu et sur fond jaune ; les disques paraissent rouge foncé sur fond jaune ; rouge clair sur fond bleu : c'est le phénomène d'égalisation¹¹. On a tiré de cette expérience, et d'autres de même nature, que la perception de la couleur n'était pas ajustée à la couleur objective de la surface colorée mais qu'elle dépend toujours de l'ensemble au sens que le tout détermine les parties.

Si l'on perçoit ici un résultat général, l'entité pertinente de la sociologie ne serait pas l'« individu » mais l'« individu-en-contexte »¹². Plusieurs paradigmes connus de la sociologie sont évidemment compatibles ou indifférents à cette thèse. Ce n'est pas le cas des paradigmes

¹⁰ Respectivement : K. Koffka, *Principles of Gestalt Psychology*, London, Lund Humphries, 1935 ; M. White, The effect of the nature of the surround on the perceived lightness of gray bars within square-wave test gratings, *Perception*, 1981, 10, pp. 215-230 ; G. Kanisza, *Organisation in Vision*, New York, Praeger Scientific, 1979.

¹¹ W. Fuchs, Experimentelle Untersuchungen über die Änderung von Farben unter dem Einfluß von Gestalten, *Zeitschrift für Psychologie*, 1923, 92, pp. 249-325, repris par H. Saraux et B. Biais, *Physiologie oculaire*, Paris, Masson, 1983, pp. 274-275.

¹² L'introduction des principes de la *Gestalt* en sociologie est le fait de Kurt Lewin, pour qui le comportement est déterminé par la situation globale de l'individu. Le « champ » est défini comme « la totalité des faits coexistants conçus comme mutuellement interdépendants », K. Lewin, *Field Theory in Social Sciences. Selected Theoretical Papers*, ed. D. Cartwright, New York, Harper & Row, 1951, p. 240.

individualistes, qui ne peuvent endosser la thèse holiste sans procéder à des redéfinitions *ad hoc* toujours contestables¹³. Ces difficultés résultent du caractère foncièrement inadéquat du dualisme qu'impose le couple « individu-contexte » : alors que celui-ci est encore admissible dans le cas de la *Gestaltpsychologie*, il semble dénué de tout fondement en sociologie. Ainsi, quoiqu'il soit encore moyen d'admettre la légitimité d'une étude des phénomènes agrégatifs simples par sommation généralisante de l'action d'un unique « individu-en-contexte », l'étude de phénomènes agrégatifs complexes est contrainte de supposer l'existence de nombreux individus aux positions et rôles différenciés. Le « contexte » d'un individu n'est donc pas un tout monolithique mais, pour partie, un ensemble d'individus qui ont leur propre autonomie. Un individualisme méthodologique *polycentrique* met en échec le dualisme. La solution la plus simple et la moins ambiguë paraît donc de rechercher des substituts du mot « contexte », ainsi que nous allons le faire à la suite.

Argument 2 : Le contexte n'est pas un concept pertinent de l'explication sociologique car ce concept indexical est indéterminé quant à l'échelle, aux limites et à son contenu. Étant indéterminé, il ne peut jamais se trouver en position de sujet causal ; seuls les individus sont capables d'action.

Dans le rapport figure-sur-fond de la *Gestalt*, le « fond » tire une légitimité certaine du fait qu'il est toujours une surface limitée ayant une couleur, une luminance ou une texture uniforme. Dans le rapport individu-contexte de la sociologie rien de tel ne se vérifie : 1° Le contexte n'a pas de *limites* strictes. Prétendons-nous identifier des individus dans un contexte de travail ou dans un contexte familial ? Les enquêtes de terrain montrent que ces sphères d'activité sont rarement clairement séparées (agriculteurs, musiciens, enseignants-chercheurs, etc.) ; 2° Le contexte est indéterminé *quant à l'échelle*, puisqu'il varie sans restriction du local (contexte d'une communication en face-à-face) au global (contexte de la mondialisation des échanges) ; 3° Le contexte n'est pas un fond *uniforme* mais un ensemble disparate d'objets, personnes, événements, circonstances, etc. Croyons-nous que l'espace domestique puisse servir de contexte ? Mais qu'avons-nous en tête ? L'objet physique de la maison, les relations

¹³ P. Pettit, *The Common Mind : An Essay on Psychology, Society and Politics*, New York, Oxford University Press, 1993, rééd. 1996 ; Id., *Penser en société, Essais de métaphysique sociale et de méthodologie*, Paris, PUF, 2004, pp. 99-128, où l'auteur redéfinit le holisme – « thèse que les individus ne sont pas entièrement dégagés de tout lien », p. 100 – de manière à soutenir un holisme individualiste.

familiales qui s'y déroulent, le travail ramené du bureau, la dernière facture de téléphone ? Ce sont là des registres si différents qu'ils entravent toute représentation unitaire.

Précisons que le problème ne tient pas au caractère indexical¹⁴ du contexte — qui désigne comme « aujourd'hui » ou « demain » des choses toujours différentes — mais à son indétermination quant à *l'échelle*, aux *limites* et au *contenu*. Alors qu'« aujourd'hui » est une expression indexicale claire parce qu'elle désigne un jour de la semaine ; le mot « contexte » renvoie à un ensemble indéfini dont on ne peut même pas établir les rubriques. Il est de ce fait impossible de considérer le contexte comme un concept régulier de l'explication sociologique — ce en quoi il diffère de concepts abstraits classiques comme « individu », « interaction », « buts », « normes », « valeurs », etc.

Une autre difficulté majeure est que, même quand il n'est pas en position d'*explicans*, le contexte présente un risque constant de réification. Dès que le contexte est un tant soit peu autonomisé, il peut prétendre occuper la position de sujet causal dans un énoncé sociologique. Mais dire que le contexte « détermine », « induit », « freine » ou « facilite » un phénomène social, c'est lui reconnaître un pouvoir d'action qu'il n'a pas. Comment une entité indéfinie quant aux limites et quant au contenu pourrait-elle agir ou expliquer quoi que ce soit ? Simmel a montré qu'on pouvait, avec une égale vraisemblance, interpréter une relation au contexte en des sens opposés : il donne le cas d'élections dans un système démocratique. Il est logique que le parti majoritaire n'abuse pas de sa situation au cas où il serait évincé ; mais il peut aussi être tenté d'exploiter son *leadership* sans réserve¹⁵. *Interpréter n'est pas expliquer*. Si deux individus dans le même contexte peuvent accomplir des actions opposées et si deux individus dans des contextes opposés peuvent accomplir la même action, c'est que le contexte n'a aucun pouvoir explicatif intrinsèque. Seules les motivations de l'individu sont à même d'expliquer sa conduite. Le « contexte » ne tire donc pas de véritable statut explicatif du fait de sa position de sujet causal dans une phrase : cette façon de parler doit laisser place à une explication où l'action doit être référée aux seules entités qui possèdent la capacité d'agir.

Argument 3 : Dans ses aspects objectifs, le contexte n'est pas un concept sociologique pertinent, parce que les contraintes que l'on dit émanées de lui sont nécessairement exercées par des individus qui entrent en relation avec d'autres individus : l'explication sociologique doit alors se fonder sur l'examen des réseaux sociaux.

¹⁴ Souligné par H. Garfinkel, *Studies in Ethnomethodology*, Cambridge, Polity Press, 1984, p. 10.

¹⁵ G. Simmel, *Problèmes de la philosophie de l'histoire*, Paris, PUF, 1984, p. 69.

Considérons le contexte dans ses aspects objectifs. Les objections évoquées plus haut ne sont alors justifiées que si l'on prête au contexte le pouvoir de déterminer objectivement les conduites individuelles. Une des raisons pour lesquelles le sociologue doit se refuser à endosser cette vue est que la contrainte émanée du contexte est en réalité toujours le fait d'autres individus. En ce cas, l'analyse doit remplacer le contexte par les individus qui exercent la contrainte.

[1] Considérons le cas extrême où un système judiciaire engage une action coercitive contre un individu qui s'est rendu coupable d'un crime ou délit. Il est assez évident que ni la Loi, ni la Justice n'exercent de contrainte directe sur l'individu. L'analyse sociologique doit réduire le contexte et rapporter l'exercice de la contrainte : 1° aux *individus* (juges, avocats, greffiers, huissiers, etc.) qui composent l'ensemble du système judiciaire ; 2° aux *interactions* contraignantes qu'ils exercent sur le prévenu, au nom des principes du Droit dont ils sont investis¹⁶.

[2] Considérons maintenant le cas où le contexte est en position explicative indirecte. L'ethnométhodologie considère que le sens des expressions indexicales dépendent toujours du contexte. C'est particulièrement vrai de l'analyse des conversations. Mais, dans l'exemple bien connu emprunté à Sacks : « A. J'ai un fils de 14 ans. – B. Très bien. – A. J'ai aussi un chien. – B. Oh ! Je suis désolé »¹⁷, ce n'est pas le « contexte » qui permet de comprendre la conversation ; c'est uniquement la capacité que nous avons d'identifier *dans* ce contexte une interaction entre un locataire potentiel A et un propriétaire B. L'analyse sociologique ne consiste donc pas à invoquer le contexte, mais à le *réduire* à l'interaction de deux ou de plusieurs individus dotés d'états intentionnels.

La sociologie couvre tout le spectre entre ces extrêmes, comme suffirait à le montrer le chapitre de *L'Analyse empirique de la causalité* intitulé « Analyse contextuelle ». En chacun

¹⁶ « [Le criminel] ne mourra que si quelqu'un le met à mort – sa mort n'est pas une conséquence automatique du crime qu'il a commis », T. Parsons, *The Structure of Social Action*, New York, The Free Press, 1949, p. 379.

¹⁷ H. Sacks, Topic (1968), *Lectures on conversation*, edited by G. Jefferson, Oxford/Cambridge, Blackwell, 1995, pp. 757-758 ; A. Coulon, *L'Ethnométhodologie*, Paris, PUF, 1987, p. 68. Sacks tente d'inférer le contexte de la conversation à partir de mots appartenant à des classes associés (« dog » et « kid » sont *co-class members* de « louer un appartement »). Cette condition est non suffisante : « dog » et « kid » sont aussi *co-class members* de « ballade du dimanche » ou de « vacances à la mer ».

des cas, le contexte est réductible en individus et interactions individuelles¹⁸. Il est donc clair que le « contexte » est une facilité de langage que l'on peut éviter dans tous les cas où un réseau social est accessible à l'analyse sociologique.

Argument 4 : Dans ses aspects subjectifs, le contexte n'est pas un concept sociologique pertinent car le contexte est alors réductible à une perception individuelle de l'acteur social, qui intègre, à ce titre, l'ensemble de ses croyances ordinaires.

En certains cas, il est évident que le contexte ne doit pas être rapporté à ses aspects objectifs mais subjectifs. Lorsque le sociologue prétend que le contexte exerce une contrainte ou une influence sur le phénomène étudié, la contrainte n'émane pas du contexte mais — en réalité — de la *perception* que l'individu se fait du contexte, notamment au titre de l'auto-censure ou de l'adaptation¹⁹. Cette licence appelle une nouvelle réduction.

[1] Prenons l'exemple du Droit. Un individu ignorant l'existence d'une loi sous la juridiction de laquelle tombe son action ne s'orientera pas normativement en fonction d'elle et n'aura aucune raison de la trouver contraignante. Inversement, un individu persuadé, à tort, de l'existence d'une loi, s'orientera en fonction d'elle et la trouvera *réellement* contraignante, en dépit de son inexistence. Comment comprendre ces paradoxes ? La voie la plus simple est évidemment de considérer que la conduite individuelle ne doit pas être rapportée ici à un contexte objectif, mais à une *croyance* que possède l'individu quant à la permission de faire son action. Cette croyance personnelle est le seul élément qui soit en mesure d'expliquer l'inhibition ou l'accomplissement de l'action²⁰.

[2] Considérons maintenant le cas où le contexte se trouve en position explicative indirecte. Les ethnométhodologues renvoient le contexte à l'emploi qu'en font les membres. Lorsque Harold Garfinkel pose que l'action a toujours un contexte d'interprétation, il définit le contexte comme « ce que toute le monde sait » [*What Anyone Knows*]²¹. On ne saurait mieux dire que le contexte est une composante subjective de l'action. Harvey Sacks explicite quant à

¹⁸ Cf. en particulier l'étude de Lipset, Coleman et Trow sur les ateliers de typographes et celle de Rosenberg sur les rapports entre majorités et minorités, R. Boudon et P. Lazarsfeld, *L'Analyse empirique de la causalité*, Paris/La Haye, Mouton, 1966, pp. 154, 162.

¹⁹ « [Dans l'explication d'un phénomène macrosocial] la fonction $m_i(S_i)$ doit pouvoir être interprétée comme ayant pour l'acteur i une fonction d'adaptation à la situation S_i , », R. Boudon, *La Place du désordre*, p. 40.

²⁰ Nous avons rencontré des cas de cette espèce dans une étude des rapports entre liberté et contrainte dans des situations de travail, cf. notre article dans la *Revue française de Sociologie*, 2004, 45, pp. 339-366.

²¹ H. Garfinkel, *Studies in Ethnomethodology*, p. 56.

lui les modifications que peuvent opérer les individus sur le contexte : « Le contexte est quelque chose qui est adapté par les membres ; ce n'est pas un état de fait »²². Le contexte est ici une fiction commode de description de l'action ; mais est-il pour autant un concept légitime de l'explication sociologique ? L'ethnométhodologie, qui plaide la continuité entre le travail d'interprétation des membres et celui du sociologue, peut le laisser croire. *A contrario*, il ne faut pas multiplier les entités. Or si le contexte possède une composante subjective, deux individus ne perçoivent jamais identiquement une même situation objective : on devrait donc faire correspondre à chacun des individus impliqués dans une action collective, un contexte différent, ce qui revient précisément à multiplier les entités sans raison. Il existe cependant une solution pour retenir la signification du contexte en tant que perception subjective. Elle consiste à le ranger parmi les états mentaux de l'individu, sans autre distinction. Maintenant, si l'on divise, à la manière de Davidson²³, les intentions en composantes *conative* (buts, désirs, craintes) et *cognitive* (connaissances, croyances, perceptions), il est clair que le contexte doit intégrer la composante cognitive.

Dans les deux cas, on voit que le « contexte » n'agit pas sur les conduites individuelles. L'adaptation est une action de l'individu sur le contexte, non pas du contexte sur l'individu. Lorsque les acteurs parlent de contexte, celui-ci est réductible à une croyance.

3. Un cas de réduction du contexte en sociologie des sciences

Les scientifiques font de la recherche, communiquent ou publient leurs résultats dans un contexte, que la sociologie des sciences a décrit de plusieurs façons. La succession de ces conceptions est tout à fait exemplaire des bénéfiques théoriques que l'on peut retirer d'une réduction du contexte — y compris lorsque celui-ci assume une fonction référentielle non explicative.

1° *La « communauté scientifique »*. Apparue dans les années 1940, cette conception réfère l'action du savant au contexte d'une communauté scientifique globale²⁴. Michaël Polanyi — chimiste converti aux sciences sociales — est l'un des premiers à avoir défendu

²² H. Sacks, *Lectures on Conversation*, p. 371.

²³ D. Davidson, *Essays on Actions and Events*, Oxford, Clarendon Press, 1980 ; R. Bilodeau, Philosophie de l'action, P. Engel, *Précis de philosophie analytique*, Paris, PUF, 2000, p. 196.

²⁴ M. Polanyi, *Self government of science* (1942), *The Logic of Liberty*, Chicago, The University of Chicago Press, 1951, pp. 49-67 ; R. K. Merton, *The normative structure of science* (1942), *Sociology of Science*, Chicago, The University of Chicago Press, 1973, pp. 267-278 ; E. A. Shils, *Scientific community : thoughts after Hamburg*, *Bulletin of Atomic Scientists*, 1954, 10, 151-155.

l'idée que la science est incompatible avec toute forme de planification ou de soumission à un ordre extérieur. De manière à éviter l'intrusion du politique dans sa sphère propre — Polanyi tire des exemples de l'Allemagne nazi et de la Russie communiste²⁵ — la science n'a d'autre possibilité que de veiller à son autonomie vis-à-vis de tout régime. C'est pourquoi la communauté scientifique ne peut être que l'ensemble idéal des chercheurs du monde entier, toutes disciplines confondues : une « démocratie universelle de savants »²⁶. La même année 1942, Merton devait donner un complément de cette conception en explorant la structure normative de la science. Il décrit alors la « Constitution » de la science — restée à l'état d'hypothèse chez Polanyi — par quatre normes auxquelles tout chercheur se doit d'adhérer. Ce sont alors les normes de l'éthos scientifique qui fondent le concept de communauté scientifique. En 1963, à l'occasion d'une étude sur les découvertes multiples²⁷, Merton est revenu sur cette question sans changer de position sur le fond. Les découvertes multiples seraient une preuve que la communauté scientifique n'est pas une « façon de parler » et représente adéquatement le fait que des savants « répondent aux mêmes forces intellectuelles ».

2° *Les « communautés auto-régulées »*. À partir de 1952, s'ajoute au concept de « communauté scientifique » celui de « communautés scientifiques auto-régulées ». Le concept a été introduit — sans abandonner le paradigme mertonien — par Bernard Barber et réinterprété par d'autres auteurs²⁸. Cette reformulation retient l'un des caractères majeurs du concept de communauté scientifique : à savoir son autonomie et sa capacité à définir ses propres règles d'activité. Mais Barber opère un changement significatif en utilisant désormais le pluriel. L'argument principal avancé par Barber, pour justifier ce remodelage, est que les scientifiques adhèrent à une norme (non perçue par Merton) d'autonomie et de non ingérence dans les domaines dont ils pensent qu'ils échappent à leur expertise. Comme les problèmes

²⁵ À l'exception notable de l'école mathématique russe, qui n'a jamais été enrôlée comme le furent la biologie et l'agriculture notamment, M. Polanyi, *The Logic of Liberty*, p. 66.

²⁶ M. Polanyi, *The Logic of Liberty*, pp. 26, 53, 66.

²⁷ R. K. Merton, « Multiple discoveries as strategic research site » (1963), *Sociology of Science*, pp. 375-376. Dans une formulation très nuancée, Merton ajoute que cette conception « supplements current emphases in research on the behavior of scientists by conceiving that behavior as a resultant *non only* of the idiosyncrasic characteristics and the local ambiance of scientits, *but also* of their place within the wider social structure and culture » (p. 376, italiques ajoutées).

²⁸ B. Barber, *Science and the Social Order*, Glencoe, The Free Press, 1952 ; J. Ben-David, *Scientific growth : a sociological view* (1964), *Scientific Growth. Essays on the Social Organization and Ethos of Science*, ed. by G. Freudenthal, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1991, pp. 319-320 ; W. O. Hagstrom, *The Scientific Community*, New York, Basic Books, 1965, pp. 159-243.

étudiés par le physicien, le chimiste, le biologiste ou le sociologues diffèrent en nature, chacun se retranche derrière son horizon de connaissances, et les disciplines entament une évolution divergente. C'est pourquoi la communauté scientifique n'est pas le meilleur concept pour rendre compte du contexte dans lequel opère le scientifique²⁹.

3° Les « sous-communautés spécialisées ». Il était naturel à ce point de prolonger l'investigation au-delà des frontières disciplinaires des communautés auto-régulées, puisque, passé un certain seuil de fécondité intellectuelle, les disciplines sont divisées en spécialités. Or, les spécialistes jouissent eux aussi d'une autonomie telle qu'il existe parfois plus de parenté entre deux chercheurs de disciplines connexes qu'entre deux chercheurs relevant d'une même discipline. Ben-David introduira ce point de vue à partir d'une critique de Kuhn. Dans la première édition de la *Structure des révolutions scientifiques*, Kuhn reconnaissait l'existence de domaines scientifiques [*scientific fields*] particuliers, sans en tirer les conséquences quant à la définition des paradigmes qu'il référerait au niveau supérieur des disciplines — la physique, le plus souvent³⁰. Ben-David a bien vu qu'il était plus pertinent de référer l'action des chercheurs au contexte plus limité des sous-communautés spécialisées. Il argue principalement : 1° de la division empirique des disciplines instituées en spécialités et sous-spécialités [*specialized subcommunities*] ; 2° de l'inégale sensibilité des spécialistes aux « révolutions scientifiques »³¹ ; 3° de la différence, enfin, dans le degré de fermeture des communautés scientifiques — arguments qui font tous ressortir le caractère métaphorique de l'expression « révolution scientifique »³².

Cette reformulation du contexte de l'action scientifique partage une orientation similaire — mais non strictement coïncidente — avec les travaux contemporains de Strauss et Bucher dans le domaine de la sociologie des professions. Strauss et Bucher ont introduit le terme de « segments professionnels³³ » pour qualifier les secteurs relativement autonomes qui existent

²⁹ La conception des communautés scientifiques comme disciplines est celle que développe T. S. Kuhn, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, The University of Chicago Press, 1970 [1962]. En bute à la critique de circularité de définition du paradigme et de la communauté et à l'imprécision du mot communauté, Kuhn a proposé dans le Postscript de 1969 une conception multi-niveau de la communauté, concédant toutefois à la critique que les paradigmes sont ce que partagent les groupes du niveau inférieur, *Ibid.*, pp. 176-178, *infra* 4°.

³⁰ T. S. Kuhn, *The Structure of Scientific Revolutions*, pp. 49-51.

³¹ J. Ben-David, *Scientific Growth*, p. 319.

³² *Id.*, *The Scientist's Role in Society*, Chicago, The University of Chicago Press, 1971, pp. 5-6.

³³ R. Bucher and A. Strauss, *Profession in process* (1961), A. Strauss, *La Trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis par I. Bazsanger, Paris, L'Harmattan, 1992, pp. 67-86.

au sein de toutes les professions. Leur tentative ressortit clairement à la volonté d'opposer une approche empirique à la représentation unitaire des professions issue du fonctionnalisme. Dans le cas des médecins français, beaucoup de questions opposent les médecins hospitaliers et les médecins libéraux ; au sein desquels il existe encore des différences notoires entre généralistes et spécialistes. Cependant, les « segments professionnels » ne coïncident pas avec les « spécialités » parce que les premiers suscitent des rapports de compétition et de conflits d'intérêts quand les secondes se définissent par une communauté d'objectifs cognitifs.

4° Des « collègues invisibles » aux « réseaux de collaboration scientifique ». Une dernière conception consiste à substituer aux « communautés auto-régulées » ou « spécialités différenciées » — en tant que contextes de recherche — des entités d'un niveau encore inférieur : les « collègues invisibles »³⁴. Ces groupements de chercheurs ne sont pas invisibles au sens où ils procèderaient de relations occultes, mais au sens que seule la mesure des relations professionnelles entre les chercheurs peut les rendre visibles. On emploie aussi de plus en plus souvent l'expression moins ambiguë de « réseaux de collaboration scientifique ». Cette conception sociologique a été proposée par Herbert Menzel en 1958. Le véritable changement introduit par ces concepts ne tient pas au fait que collègues et réseaux sont des groupes de taille inférieure aux spécialités disciplinaires. Il tient plus au fait que le collègue et le réseau sont des concepts discontinuistes, au contraire de la communauté, de la discipline ou de la spécialité, qui sont toujours conçues comme des champs continus. Le collègue ou le réseau marquent un changement radical dans l'approche du contexte social de l'acteur scientifique : ces notions s'écartent de la métaphore du champ pour considérer le groupe comme un ensemble d'individus et d'interrelations.

Quoiqu'ancienne, l'idée de procéder à une cartographie des réseaux scientifiques, n'est devenue opératoire qu'avec le développement des méthodes scientométriques, initiées par Eugen Garfield et Derek de Solla Price mais systématisées seulement à partir des années 1980, par confluence des projets américains *Scientometrics* et *Nauka Nauki*. La scientométrie utilise, à côté d'indicateurs d'activité, des indicateurs relationnels qui permettent le tracé d'un

³⁴ H. Menzel, *The Flow of Information among Scientists : Problems, Opportunities, and Research Questions*, New York, Columbia University Bureau of Applied Social Research, 1958 ; E. Garfield est le créateur du *Science Citation Index*, base de données publiée par l'ISI à partir de 1963 ; D. J. de Solla Price, *Little Science, Big Science*, New York, Columbia University Press, 1964 ; D. Crane, *Invisible College. Diffusion of Knowledge in Scientific Communities*, Chicago, The University of Chicago Press, 1972 ; N. W. Storer, Relations among scientific disciplines, S. Z. Nagi and R. G. Corwin, eds., *Social Contexts of Research*, New York, Wiley, 1972, pp. 229-268.

graphe, dont les principaux sont : les réseaux de citations et de co-citations et les réseaux de co-auteurs (ou réseaux de collaboration)³⁵.

L'analyse des réseaux permet de visualiser les relations scientifiques qui structurent une spécialité, une discipline ou un domaine de recherche. Parmi les recherches récentes, on peut citer l'étude de Mark Newman et Juyong Park sur le réseau de collaboration des spécialistes de mécanique statistique (Figure 1)³⁶.



Figure 1

M. E. J. Newman and J. Park, arXiv:cond-mat/0305612 v1 26 May 2003.

La représentation réticulaire d'une discipline offre l'avantage, sur les précédentes, de permettre une évaluation plus réaliste de l'inscription professionnelle d'un chercheur et de la

³⁵ L'étude de ce problème spécifique remonte à D. J. de Solla Price and D. Beaver, Collaboration in an invisible college, *American Psychologist*, 1966, 21, pp. 1011-1018 ; N. C. Mullins, *Social Network among Biological Scientists*, Ph. D. dissertation, Harvard University, 1966 ; D. Crane, Social structure in a group of scientists : a test of the "invisible college" hypothesis, *American Sociological Review*, 1969, 34, pp. 335-352.

³⁶ M. E. J. Newman and J. Park, Why social networks are different from other types of networks, *Physical Review E*, 68, 036122 (2003), preprint : arXiv:cond-mat/0305612 v1 26 May 2003. La Figure 1 représente la plus grande des composantes de la mécanique statistique ($N = 142$). La spécialité contient 36 autres composantes ($N = 84$) beaucoup plus petites ($1 \leq N \leq 5$) que celle de la Figure 1.

perception des problèmes scientifiques dont il s'occupe. Par exemple, la Figure 1 laisse apparaître des chercheurs « centraux » (au sens qu'ils collaborent avec de nombreux collègues qui collaborent eux-mêmes avec beaucoup d'autres) et des chercheurs « périphériques » (qui comptent fort peu de collaborations). La perception de la discipline, dans ses aspects à la fois cognitifs et professionnels, est corrélée à cette position. Les centraux jouissent d'une notoriété plus élevée, jouissent de positions académiques plus prestigieuses, participent plus souvent à l'évaluation des manuscrits, bref, sont plus impliqués. Ils en retirent des gratifications que ne connaissent pas les chercheurs de la périphérie.

Prenons le critère de la productivité scientifique. Celui-ci est encore lié à la centralité du chercheur. L'interrogation de la base ArXiv:cond-mat à partir de la requête : SEARCH (author) in COND-MAT [1991-2003] fournit un bon indicateur de productivité : le nombre de preprints P_i d'un auteur i ; on calcule indépendamment à partir du graphe de la Figure 1 la centralité de paramètre ${}^n C_i$ de chaque auteur i . Il apparaît que les chercheurs les plus centraux ont un niveau de publication en moyenne plus élevé que les chercheurs périphériques³⁷ :

i	P_i	${}^1 C_i$	${}^2 C_i$	${}^3 C_i$
Vespignani, A.	61	$\binom{14}{0} 14$ 0,099	$\binom{27}{0} 41$ 0,291	$\binom{35}{0} 76$ 0,539
Barabási, A. L.	61	$\binom{23}{0} 23$ 0,163	$\binom{23}{0} 46$ 0,326	$\binom{24}{0} 70$ 0,496
Pastor-Satorras, R.	43	$\binom{12}{0} 12$ 0,085	$\binom{19}{0} 31$ 0,219	$\binom{18}{0} 49$ 0,347
...				
Aleksiejuk, A.	4	$\binom{2}{0} 2$ 0,014	$\binom{6}{0} 8$ 0,057	$\binom{13}{0} 21$ 0,149
Kulkarni, R. G.	4	$\binom{2}{0} 2$ 0,014	$\binom{2}{0} 4$ 0,028	$\binom{11}{0} 15$ 0,106
Valverde, S.	3	$\binom{2}{0} 2$ 0,014	$\binom{5}{0} 7$ 0,049	$\binom{12}{0} 19$ 0,135
Cabrales, A.	2	$\binom{2}{0} 2$ 0,014	$\binom{3}{0} 5$ 0,035	$\binom{8}{0} 13$ 0,092
Pecora, L. M.	1	$\binom{1}{0} 1$ 0,007	$\binom{1}{0} 2$ 0,014	$\binom{5}{0} 7$ 0,049

³⁷ Nous utilisons ici un concept hétérodoxe de centralité : la centralité de paramètre n équivaut à la centralité de degré quand $n = 1$, à la centralité de proximité quand $n = n_{\max} < \phi$ (diamètre du graphe). ${}^n C_i$ mesure le nombre de sommets situés à moins de n arêtes de ego, et dont la forme normée vaut ${}^n C_i / (g - 1)$. La cellule Barabási- ${}^3 C_i$ se lit : il existe 70 chercheurs à moins de trois arêtes de Barabási (24 chercheurs à trois arêtes exactement). La centralité normée de paramètre n vaut $0,496 = 70 / 141$. Les indices B_i et ${}^n C_i$ sont globalement appariées. Les irrégularités les plus flagrantes (Lässig, M. = 24 ; Tadic, B. = 31 ; Eguíluz, V. M. = 15) s'expliquent par le profil *polycentrique* de chercheurs qui s'occupent de mécanique statistique entre autres sujets : ils appartiennent donc à d'autres réseaux que celui de la Figure 1.

Comment expliquer que la productivité scientifique d'un chercheur soit ainsi corrélée à sa centralité dans le réseau social de la spécialité³⁸ ? Cette relation étant purement descriptive, elle appelle une explication qui réserve — conformément au cadre de l'analyse actionniste — une large place aux dimensions conatives et cognitives de l'action.

1° Quant à la *dimension conative*, on constate une grande diversité des motifs intentionnels, qui couvrent tout le spectre allant du mode de la rationalité instrumentale — typique du carriériste : « Ma notoriété se compte en nombre de publications » comme du pragmatique : « La vérité ne résulte que du travail critique de nombreuses publications » — au mode de la rationalité axiologique — typique du conformiste : « je suis payé pour publier » comme du mystique : « élucider une énigme, c'est publier sa solution », etc.

2° Quant à la *dimension cognitive*, il ne faut pas négliger qu'un état intentionnel repose sur des connaissances relatives à l'accomplissement de l'action. Le plan d'action téléologique « moyens/fins » le plus élémentaire repose sur des croyances à propos du monde dans lequel l'action doit s'effectuer. Or, deux chercheurs de la même spécialité n'ayant jamais *exactement* les mêmes connaissances, cette différence peut être à l'origine d'actions, ou d'expectations du comportement d'autrui, très variables.

Si l'on suppose, pour simplifier, que les chercheurs ont un désir à peu près uniforme de se tenir au courant des avancées de leur discipline, l'hypothèse explicative la plus simple pour expliquer la productivité différentielle des chercheurs consiste à mobiliser cette différence de connaissances. Or, par le réseau circulent des informations orientant directement la pratique scientifique (des normes de recevabilité des revues scientifiques aux problèmes actuels d'une discipline et aux derniers résultats en cours de publication). Les physiciens de forte centralité accèdent davantage à ces données, sont mieux informés et sont par conséquent mieux préparés à estimer les chances de succès de leurs manuscrits. À rebours, les échanges scientifiques sont orientés par la reconnaissance de la validité des travaux d'autrui. Par conséquent, les scientifiques qui publient le plus atteindront un seuil plus élevé de reconnaissance, et s'attireront par ce biais de nouvelles collaborations scientifiques. Les données suggèrent l'existence d'une double détermination entre productivité et centralité : 1° l'intégration professionnelle favorise la connaissance du domaine scientifique, ce qui accroît les chances de

³⁸ Même résultat en utilisant la centralité d'intermédiarité, M. E. J. Newmann, Who is the best connect scientist ? E. Ben-Naim, H. Frauenfelder, and Z. Toroczkaï, eds., *Complex Networks*, Berlin, Springer Verlag, 2004, pp. 337-370.

publication ; 2° les publications attirent la notoriété et les nouvelles collaborations, ce qui renforce l'intégration professionnelle.

On reconnaîtra immédiatement l'avantage théorique du concept de « réseau social » sur les représentations continuistes classiques : le concept de « contexte » est incapable de donner la moindre indication sur la variation de productivité des chercheurs, précisément parce qu'il suppose l'uniformité du « champ » et ne parvient pas à distinguer la position des chercheurs au sein de la « communauté » ou des « sous-communautés spécialisées ».

Conclusion

Si l'on cherche à caractériser l'évolution des conceptions du « contexte » on constate : 1° une tendance marquée à abandonner la référence à un contexte uniforme pour des contextes locaux diversifiés ; 2° un saut qualitatif consistant à abandonner les représentations continuistes du contexte (communauté scientifique, disciplines, spécialités, sous-spécialités) au profit des réseaux de collaboration scientifique. L'histoire de la sociologie des sciences offre l'exemple d'une tentative de sauvetage de la conception classique de « contexte » par accentuation empirique, puis d'une redéfinition comme réseau d'individus en interactions.

Cet exemple force l'attention sur le paradigme de l'« individualisme structural »³⁹. Plutôt que de faire dépendre causalement ou de référer l'action au « contexte » ou au « milieu », on peut considérer que l'individu accède à des informations par les arcs de son réseau social. Cela ne veut pas dire que le réseau « fait », « décide » ou « explique » à la place de l'individu — qui est le seul à agir —, mais que les conditions de l'action, plutôt que d'être référées à un contexte vague et indéterminé, gagnent en netteté une fois redéfinies en termes réticulaires. C'est là un bénéfice théorique qu'ont spontanément perçu certains sociologues pour l'explication du vote⁴⁰, la modélisation de l'homophilie des valeurs⁴¹ ou l'explication de

³⁹ R. Wippler, The structural-individualistic approach in Dutch sociology, *The Netherlands Journal of Sociology*, 1978, 14, pp. 23-56 ; M. Forsé, Les réseaux sociaux chez Simmel : les fondements d'un modèle individualiste et structural, L. Deroche-Gurcel et P. Watier, édés., *La Sociologie de Simmel (1908). Éléments actuels de modélisation sociale*, Paris, PUF, pp. 63-109.

⁴⁰ B. R. Berelson, P. F. Lazarsfeld, W. N. McPhee, *Voting. A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*, Chicago, The University of Chicago Press, 1954, p. 94 commenté par F. Chazel, *Aux Fondements de la sociologie*, Paris, PUF, 2000, p. 161.

⁴¹ R. K. Merton et P. F. Lazarsfeld, L'amitié comme processus social, F. Chazel, R. Boudon, P. F. Lazarsfeld, édés., *L'Analyse des processus sociaux*, Paris/La Haye, Mouton, 1970, pp. 246-266.

la diffusion des croyances sectaires⁴². L'analyse des réseaux sociaux apporte également des résultats sur la question de la distribution inhomogène des connaissances⁴³.

Le concept de contexte est-il d'une quelconque utilité dans l'explication sociologique ? On peut en douter. Il incombe de toute façon au sociologue d'identifier dans le « contexte », le « milieu » ou la « situation », les éléments pertinents de son analyse. L'examen précédent facilite cette identification : « contexte » peut être remplacé par *réseau social* et par *croyance individuelle*.

⁴² R. Boudon, *Raison, bonnes raisons*, p. 134.

⁴³ D. Raynaud, *Études d'épistémologie et de sociologie des sciences ; 2. Pourquoi la perspective a-t-elle été développée en Italie centrale ?* Paris, Université de Paris-Sorbonne, 2004.